



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 avril 1998  
Français  
Original: anglais

### Session de fond de 1998

New York, 6-31 juillet 1998

Point 10 de l'ordre du jour provisoire \*

### Coopération régionale

## Résumé de l'étude de la situation économique et sociale en Asie et dans le Pacifique (1998)

### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Performances et problèmes économiques récents .....	1-18	2
A. Croissance et stabilité .....	1-16	2
B. Équité .....	17-18	5
II. Questions de politique générale .....	19-42	5
A. Politiques de croissance et de stabilité .....	19-35	5
B. Politiques visant à promouvoir la croissance dans l'équité .....	36-42	8

\* E/1998/100.

## I. Performances et problèmes économiques récents

### A. Croissance et stabilité

1. La croissance économique mondiale est restée forte en 1996-1997 (plus de 3 % en moyenne). Ainsi l'évolution amorcée après la récession de 1991-1993 s'est-elle poursuivie. En revanche, la croissance du commerce mondial a considérablement ralenti en 1996, avant de reprendre en 1997. Le dynamisme des marchés financiers mondiaux s'est confirmé (les taux d'intérêt et les taux d'inflation sont restés faibles dans les pays développés et les marchés boursiers ont prospéré). Mais on a parallèlement constaté une plus grande instabilité sur les marchés boursiers et les marchés d'échanges.

2. Le ralentissement des échanges mondiaux, en particulier dans les secteurs importants pour les exportations des pays en développement de la région, a contribué à creuser fortement les déficits des paiements courants d'un certain nombre de pays de la région. Alors que le volume des flux de capitaux continuait d'augmenter dans le monde, les capitaux à destination des pays en développement de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) tendaient à diminuer en 1996-1997. Le ralentissement des échanges et la réduction des flux financiers à destination de la région sont deux aspects majeurs de la conjoncture économique internationale qui ont eu des effets néfastes sur les économies de la région, plongeant certaines d'entre elles dans une crise grave.

3. Si la plupart des économies ont souffert du ralentissement des échanges, la réduction des flux financiers privés a surtout affecté celles de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Par ailleurs, la baisse des apports d'aide a davantage touché les pays les moins avancés (PMA) et les économies insulaires du Pacifique.

4. Les performances économiques des pays les moins avancés de la région (à l'exception des cinq PMA du Pacifique) se sont améliorées en général en 1995-1996 et sont restées relativement élevées en 1997. Les circonstances et la situation locale variant d'un pays à l'autre, les perspectives de croissance demeuraient incertaines dans certains d'entre eux. Toutefois, la plupart se sont employés à stabiliser leurs économies et à améliorer les perspectives de croissance à moyen et à long terme, en mettant en oeuvre des mesures de stabilisation et des réformes structurelles. Certains d'entre eux ont prévu des taux de croissance de 7 à 8 % par an jusqu'à la fin de la décennie. Dans cette perspective, ils ont pris des mesures pour réduire le déficit budgétaire et le déficit

de la balance des paiements, diminuer l'inflation et améliorer la situation épargne-investissement en mobilisant davantage les ressources internes. Par ailleurs, des réformes étaient également entreprises dans les secteurs du commerce, des investissements et des finances afin d'améliorer les résultats d'ensemble. Le secteur privé était également encouragé à intervenir davantage et plus activement en matière d'épargne-investissement et de production.

5. Les résultats économiques des économies insulaires du Pacifique ont continué de refléter la diversité des structures économiques, des dotations en ressources, des niveaux de développement et des capacités à réagir à des chocs externes et internes fréquents. Ces dernières années, avec un taux de croissance généralement inférieur à 3 % (c'est-à-dire souvent en deçà du taux de croissance démographique), ces pays n'ont guère réussi à améliorer leur niveau de vie. Grâce à la hausse des prix de plusieurs produits de base (cacao, copra, huile de copra, or, notamment) sur le marché international, quelques pays ont enregistré des taux de croissance un peu plus élevés en 1996. En 1997, les perspectives étaient incertaines en raison d'évolutions divergentes des prix des produits agricoles et des matières premières dont ces pays dépendent pour une large part.

6. En 1996-1997, la plupart des économies de l'Asie du Nord et d'Asie centrale étaient parvenues à renverser la tendance au déclin économique enregistrée depuis le début des années 90 et à retrouver le chemin de la croissance. Tel a été le cas de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan en 1996, puis de la Fédération de Russie en 1997. Au Turkménistan, l'économie a continué à se contracter en 1997, en raison de la crise provoquée par le net manque à produire dans les secteurs du coton et du gaz naturel et de son effet de contagion sur le reste de l'économie.

7. Les bons résultats récemment obtenus par ces pays reflètent les progrès des réformes organisationnelles, institutionnelles et politiques lancées quelques années auparavant en vue du passage de l'ancien état d'économie planifiée à celui d'économie de marché moderne. Le succès des réformes économiques s'est essentiellement traduit par la réduction de l'inflation et par la stabilisation des taux d'intérêt et de change. Le retour à la stabilité devrait continuer à stimuler les investissements et la croissance dans ces pays jusqu'en 2000.

8. En Asie du Sud et du Sud-Est, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été relativement forte et régulière (6 à 7 % en 1996-1997) en Inde, en République islamique d'Iran et en Turquie. Au Pakistan et à Sri Lanka, le ralentissement de la croissance a été considérable en 1996, même si une

reprise à Sri Lanka était escomptée en 1997. Globalement les performances des pays de la sous-région dépendent énormément des conditions météorologiques – lesquelles influent sur la production agricole – compte tenu du rôle majeur du secteur agricole dans l'économie. La production industrielle a bien réagi à la récente réforme des politiques et aux mesures de restructuration. Toutefois, dans de nombreux pays, la croissance de la production industrielle est restée très limitée en raison de coupures d'électricité et autres déficiences des infrastructures. En revanche, le secteur des services a mieux résisté et a largement contribué à la croissance globale.

9. La participation accrue du secteur privé aux investissements a contribué à les étoffer, même si les taux d'investissement sont restés généralement faibles. La stagnation des taux d'épargne intérieure et l'incapacité à attirer des capitaux étrangers suffisamment substantiels ont limité la croissance de l'investissement. L'une des principales raisons de la faiblesse de l'épargne intérieure est l'ampleur des déficits budgétaires, que les pays se sont attachés à réduire. En République islamique d'Iran, au Pakistan, à Sri Lanka et en Turquie, les taux d'inflation demeuraient relativement élevés. L'Inde, en revanche, a réussi à diminuer notablement son taux d'inflation.

10. Pendant la majeure partie de l'année 1996 et une bonne partie de l'année 1997, les économies d'Asie du Sud-Est avaient continué d'enregistrer de bons résultats, avec des taux de croissance du PIB à peine inférieurs à la moyenne des années 1991-1995. En fait, au Brunéi Darussalam, aux Philippines et au Viet Nam, les taux de croissance ont dépassé les moyennes de 1991-1995. Ces pays ont subi le contrecoup du ralentissement marqué des échanges mondiaux en 1996, en particulier dans certains secteurs d'importance majeure pour les exportations d'Asie du Sud-Est. Parmi les pays les plus touchés figure la Thaïlande, dont le taux de croissance a chuté de près de 2 points de pourcentage, même s'il atteignait encore 6,7 % en 1996. Quant à Singapour, son taux de croissance a également reculé, passant de 8,5 % en moyenne pendant la première moitié des années 90 à 7 % en 1996.

11. Le ralentissement de la croissance du PIB a également mis en évidence certaines faiblesses fondamentales des économies, au premier rang desquelles l'aggravation des déficits des opérations courantes au cours de la période 1994-1996. Les monnaies de bon nombre des pays étaient rattachées avant tout au dollar des États-Unis, qui s'est fortement apprécié depuis 1995 par rapport aux autres grandes devises. L'appréciation consécutive des devises locales a nui aux exportations et contribué au développement rapide des importations. Dans certains cas, les déficits des paiements courants se sont fortement creusés, financés par des apports

réguliers de capitaux qui sont venus gonfler la dette à court terme. Il en est résulté qu'au fil des années les banques ont vu s'accroître leurs actifs. Les prêts ont servi en grande partie à financer des investissements peu productifs, dans le secteur immobilier par exemple. Une offre excédentaire dans ce secteur et la baisse des prix de l'immobilier ont déclenché une réaction en chaîne. Les institutions financières se sont retrouvées grevées de créances douteuses et les marchés boursiers ont reflué. Au bout du compte, les créanciers ont perdu confiance dans le système financier et dans la capacité des pays à rembourser leurs dettes, d'où aggravation de la crise, laquelle s'est propagée à un certain nombre de pays.

12. Les monnaies de ces pays ont été soumises à de fortes pressions face auxquelles il n'était plus possible de défendre des parités semi-fixes avec le dollar des États-Unis et on les a laissés flotter à partir du second semestre 1997, en commençant par le baht thaïlandais en juillet. Depuis lors, face à la chute précipitée de leur devise, un certain nombre de pays ont dû négocier un sauvetage financier avec le Fonds monétaire international (FMI). Les perspectives de croissance des deux ou trois prochaines années dépendent essentiellement de la durée de la crise actuelle. Tous les pays concernés ont réduit leurs prévisions de croissance pour les deux ou trois prochaines années au moins. En Thaïlande, l'un des trois pays les plus touchés par la crise, la croissance devrait être de -3 % en 1998, après avoir été de -0,4 % en 1997. En Indonésie et en République de Corée, les taux de croissance devraient être divisés par 2 par rapport à 1997 (année qui avait elle-même connu des résultats inférieurs de 2 à 4 points de pourcentage à ceux de 1996).

13. Les économies de la Chine, de Hong Kong (Chine) et de la Province chinoise de Taiwan ont été les moins touchées par la crise financière qui sévit en Asie et dans le Pacifique, même si les deux dernières ont connu des périodes d'instabilité (la Province chinoise de Taiwan ayant dû dévaluer sa monnaie de 15 % en octobre 1997 par rapport au dollar des États-Unis). Le yuan renminsi et le dollar de Hong Kong sont restés stables. Le pays de loin le plus touché en Asie de l'Est a été la République de Corée; en novembre 1997, elle a été contrainte de recourir à l'aide du FMI, face aux pressions très fortes exercées sur sa devise, son secteur financier et son marché boursier. Face à cette situation, le FMI a mis en place en décembre 1997 l'un des plus vastes plans de sauvetage financier de tous les temps (57 milliards de dollars, dont 21 milliards du FMI sous forme de lignes de crédit confirmées, le solde émanant d'autres donateurs).

14. Pour la Chine, avant le déclenchement de la crise financière, le principal souci était de modérer l'inflation sans trop brider la croissance, c'est-à-dire de réussir un «atterrissage économique en douceur» après plus de trois années de

croissance à deux chiffres. Elle y est parvenue en 1996, diminuant notablement son inflation en ne ralentissant que légèrement la croissance. Les autres économies d'Asie de l'Est ont également commencé à enregistrer une surchauffe en 1995. Le ralentissement de la croissance des exportations, conjugué à des politiques monétaires restrictives, a réduit l'inflation sans vraiment nuire aux taux de croissance. Toutefois, en République de Corée, le ralentissement a mis en évidence les faiblesses généralisées du secteur des entreprises et la fragilité concomitante du système financier.

15. L'Australie, l'un des trois pays développés de la région, a continué à enregistrer de bons résultats économiques, avec une croissance du PIB qui devrait dépasser 3 % pour 1997. Les déficits du budget et de la balance des paiements ont été réduits et le taux d'inflation est resté faible. Les politiques publiques ont été adaptées afin de

corriger quelques faiblesses de l'économie qui se sont traduites par un léger ralentissement de la croissance du PIB en 1997. Par ailleurs, au Japon et en Nouvelle-Zélande, la croissance a ralenti, voire stagné, en 1997. L'économie japonaise a quasiment stagné en 1997, après une reprise consécutive à une récession prolongée (3,6 % de croissance en 1996). En Nouvelle-Zélande, l'économie a également fléchi, avec un taux de croissance de 1,5 % en 1997, à comparer à plus de 2 % les deux années précédentes. L'effondrement de la demande a été un facteur du ralentissement commun aux deux pays, mais l'économie japonaise est confrontée à certains problèmes structurels plus graves ainsi qu'aux difficultés persistantes de son secteur financier.

16. On trouvera dans le tableau les données disponibles sur les taux de croissance économique et d'inflation attendus/planifiés/prévus pour les années 1997 à 2000, ainsi que les chiffres effectifs (estimations) pour 1996, par groupes de pays de la région.

#### Taux de croissance économique et d'inflation de certaines économies de la région de la CESAP : 1996-2000

	PIB réel					Inflation <sup>a</sup>				
	1996	1997 <sup>b</sup>	1998 <sup>c</sup>	1999 <sup>c</sup>	2000 <sup>c</sup>	1996	1997 <sup>b</sup>	1998 <sup>c</sup>	1999 <sup>c</sup>	2000 <sup>c</sup>
<b>Pays en développement de la région de la CESAP<sup>d</sup></b>	7,2	6,2	4,3	5,9	6,7	6,7	6,8	8,8	7,6	6,7
<b>Asie du Sud et du Sud-Ouest<sup>e</sup></b>	5,3	5,7	5,6	5,8	6,0	4,0	3,9	5,0	5,0	5,0
Bhoutan	6,4	5,7	5,3	7,3	8,1	9,0	8,0	7,8	7,6	7,4
Inde	6,8	6,9	7,0	7,1	7,2	10,0	8,0	6,0	5,0	5,0
Iran (République islamique d')	5,2	5,7	2,6	3,0	3,1	23,2	18,5	20,0	25,0	..
Népal	6,1	4,9	6,0	6,0	6,0	8,1	8,0	..	..	..
Pakistan	4,6	3,1	6,0	7,0	7,0	10,8	11,8	9,0	8,0	7,0
Sri Lanka	3,8	6,2	6,5	7,0	7,5	15,9	10,0	10,0	9,0	8,0
Turquie	7,0	6,3	5,1	4,1	5,8	75,9	80,6	59,4	53,0	43,7
<b>Asie du Sud-Est</b>	7,2	4,2	1,0	4,1	5,1	6,0	8,4	12,6	10,5	9,1
Indonésie	8,0	4,7	-1,5	3,5	4,0	6,5	11,1	22,5	21,5	22,0
Malaisie	8,6	8,0	4,5	4,8	7,0	3,5	2,7	3,5	3,0	2,0
Myanmar	5,8	5,0	6,5	6,6	..	16,3	29,4	25,7	24,0	..
Philippines	5,5	5,2	4,0	5,5	6,9	8,4	7,2	8,4	7,3	7,0
Singapour	7,0	7,0	4,5	6,3	7,0	1,3	1,8	2,5	2,5	2,5
Thaïlande	6,7	-0,4	-3,0	1,8	3,4	5,9	7,4	11,6	6,0	5,0
Viet Nam	9,3	9,0	8,7	8,8	9,0	4,5	3,5	5,0	7,0	7,0
<b>Asie de l'Est et du Nord-Est</b>	8,1	7,3	5,1	6,8	7,5	5,6	5,2	7,9	6,7	6,5
Chine	9,7	8,9	8,0	8,7	9,4	6,1	5,5	7,8	8,5	8,5
Hong Kong (Chine)	4,9	5,4	4,0	4,4	4,4	6,0	6,1	4,6	4,2	4,1
République de Corée	7,1	5,9	2,0	5,2	6,2	4,9	4,5	9,0	5,3	4,8
Province chinoise de Taiwan	5,7	6,4	5,5	5,8	6,7	3,1	2,8	3,5	3,3	3,2
<b>Économies insulaires du Pacifique</b>	2,2	0,5	3,8	2,0	3,2	8,7	5,6	4,3	4,3	..

	PIB réel					Inflation <sup>a</sup>				
	1996	1997 <sup>b</sup>	1998 <sup>c</sup>	1999 <sup>d</sup>	2000 <sup>e</sup>	1996	1997 <sup>b</sup>	1998 <sup>c</sup>	1999 <sup>d</sup>	2000 <sup>e</sup>
Iles Cook	-2,5	0,5	3,0	6,0	6,0	-0,6	-2,0	..	..	..
Fidji	3,1	1,0	3,8	4,0	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,9	0,3	3,8	0,9	..	11,6	7,0	5,0	5,0	..
<b>Pays développés de la région de la CESAP</b>	3,6	1,0	1,3	1,6	1,9	0,4	1,3	1,3	0,7	0,8
Australie	3,6	3,1	3,6	3,5	2,6	2,6	0,6	3,1	2,8	3,4
Japon	3,6	0,8	1,1	1,5	1,9	0,2	1,3	1,2	0,6	0,6
Nouvelle-Zélande	2,1	1,5	3,5	2,6	2,1	2,3	1,7	1,1	1,5	1,0

Sources : CESAP, d'après les données suivantes : Fonds monétaire international, *Statistiques financières internationales*, vol. L, No 9 (septembre 1997), et *World Economic Outlook* (Washington, octobre 1997); Banque asiatique de développement, *Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries, 1997* (Oxford University Press, 1997) et *Asian Development Outlook 1997 and 1998* (Oxford University Press, 1997); ONU, «*Project LINK World Outlook*», 5 novembre 1997; «*The World Economy at the Beginning of 1998*»; (décembre 1997); Service des informations de l'Economist, *Country Report: Myanmar (Burma)*, 1997 (4e trimestre), et *Country Report: Iran, 1997* (4e trimestre); et données nationales.

<sup>a</sup> Variation de l'indice des prix à la consommation.

<sup>b</sup> Estimation.

<sup>c</sup> Prévision.

<sup>d</sup> D'après des données concernant 22 économies en développement représentant 95% environ de la population de la région (républiques d'Asie centrale exclues); on a utilisé le PIB aux prix du marché en dollars des États-Unis en 1995 comme facteurs de pondération pour calculer les taux de croissance régionaux et sous-régionaux.

<sup>e</sup> Les estimations et prévisions pour ces pays se rapportent aux exercices budgétaires ainsi définis : exercice 1997/98 = 1997 pour l'Inde; exercice 1996/97 = 1997 pour le Bangladesh, le Pakistan et le Népal.

## B. Équité

17. L'équité constitue l'un des objectifs de développement majeurs des pays en développement. Aussi tâchera-t-on dans l'étude d'évaluer les résultats de la région sur le plan de l'équité. Dans le présent document, on mesure l'équité en fonction de la réduction de la pauvreté absolue et de l'inégalité. La proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté constitue la mesure de la pauvreté absolue. En ce qui concerne l'inégalité, deux mesures sont utilisées : l'indice de concentration de Gini et la comparaison des rapports revenu/dépense pour la tranche des 20 % supérieurs et celle des 20 % inférieurs.

18. L'incidence de la pauvreté a diminué dans tous les pays de la région au cours des 20 à 30 dernières années, mais le taux de réduction a fléchi dans quelques-uns d'entre eux ces dernières années. Ce ralentissement, associé à la croissance démographique, signifie que dans plusieurs pays le nombre total de pauvres n'a pas varié. En ce qui concerne la réduction de l'inégalité, la situation est nuancée. Si elle est meilleure dans un certain nombre de pays, elle s'est détériorée dans quelques autres, et dans d'autres encore aucune tendance particulière ne semble se dessiner. En outre, même dans

certain pays où des améliorations significatives ont eu lieu au fil des années, la situation s'est renversée à diverses reprises. La question de l'équité doit donc demeurer à l'ordre du jour dans tous les pays.

## II. Questions de politique générale

### A. Politiques de croissance et de stabilité

19. La plupart des économies en développement de la région ont mis en oeuvre des politiques et des mesures de stabilisation macroéconomique et des réformes économiques structurelles. Ces réformes ont essentiellement visé à libéraliser l'économie en supprimant ou réduisant les mesures de contrôle visant les échanges, les investissements et l'activité économique en général, afin de l'ouvrir au secteur privé national et étranger. On a libéralisé les régimes commerciaux en supprimant la quasi-totalité des contrôles réglementaires dont ils faisaient l'objet ou en les diminuant fortement, ainsi qu'en abaissant substantiellement les tarifs douaniers à l'importation. On a également libéralisé le secteur financier de manière à permettre au secteur privé de fournir des services financiers (allègement considérable des restrictions

à l'entrée dans ce secteur et plus grande liberté donnée aux institutions financières de fixer les taux d'intérêt et les allocations de crédit sur la base des critères du marché).

20. Quelques pays, d'Asie de l'Est et du Sud-Est surtout, sont allés plus loin que d'autres dans la libéralisation de leur économie et ont ainsi enregistré des taux de croissance économique et d'expansion commerciale très élevés pendant une dizaine d'années ou plus. S'agissant des transactions financières extérieures, ils ont non seulement pleinement libéralisé les paiements courants, mais ils ont également éliminé, ou fortement allégé, les contrôles sur les opérations en capital. La quasi-totalité des contrôles sur les opérations de change ont été levés. D'autres pays, qui ont entrepris ou accéléré leurs réformes à une date plus récente, ne sont pas encore allés jusqu'à libéraliser leurs régimes commerciaux ou leurs transactions financières externes. Ainsi, beaucoup de pays, notamment ceux d'Asie du Sud, ont certes pleinement libéralisé les opérations de paiements courants, mais il leur reste à ouvrir totalement les transactions en capital et à libéraliser davantage leurs régimes commerciaux. Cela dit, tous les pays se sont engagés à poursuivre le processus de réforme et de libéralisation, non point dans le cadre d'une décision facultative rétractable à leur guise, mais sur la base d'engagements contraignants pris dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Dans le contexte de la crise financière qui touche actuellement les économies de la région, de nombreux pays risquent d'éprouver plus de difficultés à mettre en oeuvre leurs programmes de réforme, ou du moins pourraient être amenés à les appliquer de manière plus circonspecte.

21. La crise qui frappe la région a servi à mettre en relief deux aspects cruciaux : la mise en place d'un régime de taux de change approprié et la nécessité de remédier aux faiblesses du secteur financier interne. Ce sont là deux questions qu'il convient de bien traiter.

22. Depuis les années 70, la quasi-totalité des économies ont, graduellement mais sûrement, assoupli leur régime de taux de change. Dans certains cas, des mécanismes permettant des ajustements fréquents (marges de fluctuation, flottement ordonné, voire flottement libre) ont été adoptés. Dans d'autres cas, on a préféré stabiliser les taux de change en rattachant la devise nationale au dollar des États-Unis.

23. La liberté des flux financiers et de capitaux peut avoir des effets déstabilisateurs, ce qui doit inciter les pays à maintenir une stabilité à la fois interne (macroéconomique) et externe (balance des paiements). Des déficits internes importants ne sont évidemment pas souhaitables, et il importe alors d'assurer l'équilibre budgétaire. L'équilibre macroéconomique interne dépend donc de plus en plus de la politique

budgétaire, dans la mesure où l'ouverture sur l'extérieur contraint à adopter des politiques monétaires de stabilisation intérieure sans incidences indésirables sur le secteur externe et les taux de change. Les pouvoirs publics devraient donc veiller à la compatibilité des politiques et éviter d'adopter des objectifs trop contradictoires (par exemple, viser cette «impossible trinité» qui consisterait à rechercher simultanément la stabilité des changes, l'ouverture financière et l'indépendance monétaire).

24. Cela signifie que, dans des économies financièrement ouvertes, les gouvernements doivent effectuer un choix difficile : stabiliser les taux de change (parité fixe ou marge de fluctuation relativement étroite), ou bien adopter une politique monétaire de stabilisation interne, quelles qu'en soient les conséquences pour le taux de change dans le cadre du flottement libre. Il faudrait que les gouvernements de la région choisissent la combinaison de mesures la plus appropriée touchant les taux de change. Il se pourrait que les difficultés actuelles de certains pays de la région tiennent en partie à ce qu'ils ont essayé de stabiliser le cours du change dans le contexte d'une situation interne et externe mouvante.

25. Il faut souligner que la possibilité de maintenir des déficits de la balance courante dépend non seulement de l'ampleur du déficit mais également du mode de son financement. Plus on recourt à des fonds à court terme, plus s'accroît le risque de retournement si les opérateurs du marché viennent à perdre confiance parce qu'ils désapprouvent tel ou tel aspect des politiques mises en oeuvre, ou bien parce qu'ils doutent de la solvabilité des emprunteurs.

26. La crise a révélé des faiblesses particulièrement graves dans les secteurs financiers d'un bon nombre de pays touchés. Ces faiblesses concernent non seulement les opérations des organismes financiers, mais encore le régime de réglementation et de surveillance qui leur est appliqué. D'une part, les organismes d'intermédiation ne semblent pas avoir eu conscience des risques sous-jacents à bon nombre de leurs décisions d'investissement et de crédit, ou bien n'ont pas su les évaluer; d'autre part, ils ne disposaient pas des capitaux qui leur auraient permis d'absorber les pertes. En outre, il semble que les organismes de réglementation et de surveillance ne se soient pas acquittés de leurs fonctions avec toute l'efficacité requise, que ce soit en matière de réglementation bancaire ou de contrôle du marché boursier, surtout dans la mesure où ils se sont accommodés du manque de transparence.

27. D'un point de vue de politique générale, une conclusion à tirer est que les pays devraient graduellement libéraliser et ouvrir leur secteur financier. Outre des indicateurs économiques fondamentaux robustes, il est indispensable de disposer

d'un secteur financier sain et solide avant de libéraliser les opérations en capital. Les gouvernements de la région devraient définir un régime réglementaire adapté et veiller à sa meilleure application. Tout aussi importantes sont des règles comptables et des règles de divulgation adaptées. Il faut en particulier définir et faire appliquer des règles comptables concernant les prêts non productifs et les provisions nécessaires à leur couverture, la limite légale pour les emprunts internes, la consolidation des bilans financiers des institutions financières et des firmes apparentées en cas de participations croisées importantes, et le système d'établissement de rapports relatifs à la dette étrangère à court terme. En l'absence de ces mécanismes, l'analyse ou l'évaluation d'une entreprise ou d'une firme quelconque se font sur la base de données financières insuffisantes et acquièrent un caractère de partialité ou d'insignifiance; les décisions de financement sont alors, de fait, très largement tributaires de la confiance vis-à-vis de l'investisseur, qui est peut-être très fragile et changeante.

28. Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'organismes réglementaires et de surveillance adaptés. Ils devraient penser à la possibilité d'établir un régime de supervision intégré couvrant l'ensemble du secteur financier. On observe une tendance croissante au niveau mondial à l'adoption d'un tel régime intégré, comme ce fut le cas dernièrement au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au Japon, en République de Corée et (dans une certaine mesure) en Inde. Cette démarche se justifie principalement du fait qu'un grand nombre de banques, d'institutions financières non bancaires et de compagnies d'assurance et de maisons de titres effectuent des transactions financières variées sur différents marchés financiers, directement et indirectement. Dans le contexte réglementaire en vigueur, chaque organisme supervise un seul type d'institution financière. En général, le ou les organismes de supervision sont mal équipés pour contrôler les activités financières des institutions et leurs risques, et, partant, pour faire respecter des normes prudentielles.

29. À cette question se rattache celle du rôle de la banque centrale en matière de supervision financière. Les gouvernements pourraient envisager de confier les fonctions de supervision à un organisme autonome, et d'attribuer à la banque centrale la seule mission de conduire la politique monétaire et la politique de change.

30. Le manque d'enracinement et d'envergure des marchés financiers de la région a contribué aux turbulences récentes des marchés. Leur intégration régionale pourrait permettre de modifier cette situation ou, à tout le moins, d'atténuer l'instabilité, grâce à des économies d'échelle plus fortes s'attachant aux prestations de services financiers dans l'op-

tique de la fourniture de services plus variés et plus efficaces à un plus grand nombre d'acteurs sur un marché régionalisé. Les gouvernements de la région ont commencé à appliquer un tel système à quelques transactions à terme sur marchandises (il s'agit surtout d'un marché de produits financiers dérivés). Ils pourraient envisager d'étendre ou d'appliquer la formule à d'autres marchés financiers (marchés des actions, des obligations, des produits dérivés et de produits monétaires, par exemple).

31. Le processus de mondialisation, caractérisé par des déséquilibres et des dysfonctionnements occasionnels des marchés financiers, soulève la question de la stabilisation du marché. Si les activités spéculatives peuvent servir à corriger les déséquilibres entre marchés nationaux ou régionaux – ce qui constitue un facteur d'efficacité mondiale à long terme – on peut s'inquiéter de ce que les coûts à court terme l'emportent sur les gains à long terme. Des transactions spéculatives peuvent désorganiser les marchés. Il faut donc étudier le rôle des instruments spéculatifs (ainsi les fonds de placement à haut risque) et la mise en place d'un mécanisme de surveillance et de supervision international amélioré propre à prévenir de nouvelles crises.

32. Une autre orientation possible consiste à ralentir les conséquences néfastes de la spéculation en la taxant (sorte de grain de sable dans les rouages de la finance internationale). Les pouvoirs publics pourraient éventuellement taxer les firmes locales qui font le commerce des devises, en particulier sur le marché au comptant. La taxe Tobin, peu élevée et la même dans le monde entier, serait prélevée sur les transactions de change au comptant, dans le double but de décourager la spéculation et d'autonomiser les politiques monétaires nationales. Jusqu'à présent, un accord international n'est pas intervenu, et on en est resté à la théorie.

33. Les récentes crises financières ont mis davantage en relief la nécessité d'améliorer rapidement la coopération régionale. La proposition de «fonds asiatique» n'a guère progressé jusqu'à présent, mais elle mérite d'être sérieusement examinée. Il faut aussi coopérer davantage sur le plan régional s'agissant de traiter les questions et problèmes de régulation du secteur financier, et de mettre au point des normes prudentielles communes applicables à ce secteur ainsi qu'un système d'alerte rapide signalant la constitution d'importants actifs bancaires non productifs ou d'autres risques affectant le secteur financier. Les gouvernements de la région pourraient d'autre part étudier la possibilité de créer un mécanisme privé d'assurance des crédits internationaux pour les créances financières transfrontières – on rappellera qu'en ce qui concerne les investissements étrangers directs (IED), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), parrainée par la Banque mondiale, propose aux

investisseurs étrangers une assurance contre les risques de caractère politique.

34. Les insuffisances des secteurs financiers perçues dans quelques pays et le manque d'information fiable et pertinente concernant leurs opérations ont aggravé l'instabilité des marchés financiers. La cause en est la diversité des normes réglementaires, le manque d'information sur les actifs bancaires improductifs et la variabilité des normes de la comptabilité des entreprises d'un pays à l'autre. Ainsi un mécanisme permettant de rassembler et de transmettre plus rapidement des informations fiables et transparentes concernant l'apparition de risques financiers majeurs dans un pays donné serait, semble-t-il, très utile aussi aux autorités d'un autre.

35. Pour l'essentiel, la crise régionale actuelle s'explique par les doutes qu'on a sur la capacité de certaines économies à faire face à leurs engagements extérieurs, en particulier à leurs dettes à court terme. Ces doutes sont apparus parce que les opérateurs du marché ne semblaient pas conscients de l'ampleur véritable de la dette des pays concernés, cela essentiellement pour la raison que la dette à court terme n'avait pas jusqu'alors été incluse dans les données officielles relatives à la dette. Toutes les économies ont à faire de grands progrès dans ce domaine (informations rapides et complètes sur leur endettement pour contrer les effets nuisibles des rumeurs et de la spéculation). Les gouvernements pourraient étudier les modalités de mise en oeuvre (en particulier, élaboration collective de définitions et de normes d'établissement de rapports communs, notamment).

## **B. Politiques visant à promouvoir la croissance dans l'équité**

### **1. Mise en valeur des ressources humaines**

36. La région a accompli d'importants progrès dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, en particulier s'agissant des indicateurs de santé et d'éducation. Toutefois, il existe des disparités importantes entre pays et à l'intérieur des pays. Le secteur public doit absolument fournir ou aider à fournir les services de santé et d'éducation aux pauvres, qui n'ont pas les moyens de payer les prix du secteur privé. On aura besoin de ressources supplémentaires pour élargir la couverture des services et pour en améliorer la qualité. Afin de faire face au coût des investissements nécessaires en ressources humaines, il faudra améliorer l'efficacité du système, réexaminer les priorités intersectorielles et intrasectorielles, étudier les possibilités de recouvrement des coûts et inciter le secteur privé, les organisations

non gouvernementales et les collectivités à participer davantage à la fourniture de services liés à la mise en valeur des ressources humaines.

### **2. Développement agricole**

37. Le développement agricole peut jouer un grand rôle dans la promotion de la croissance et de l'équité dans de nombreux pays de la région. Pour développer ce secteur, les pouvoirs publics doivent agir entre autres dans les domaines suivants : technologie, tarification des intrants et des extrants, crédit, infrastructure rurale, relations entre les acteurs du secteur foncier. Les décideurs accordent rarement à cette dernière question l'attention qu'elle mérite. Les foyers sans terre et les petits exploitants agricoles formant le plus fort contingent de pauvres, il faudrait prendre des mesures pour favoriser l'accès des pauvres à la terre, cela en réformant le régime foncier et en redistribuant les terres.

### **3. Stabilité macroéconomique**

38. L'inflation a des incidences néfastes sur la croissance économique, dans la mesure où elle décourage l'épargne et l'investissement productif. Elle a aussi pour effet d'accroître les injustices en érodant le revenu réel des pauvres et, partant, en limitant leur capacité d'accès aux services en matière de nutrition, de santé et d'éducation. La stabilité macroéconomique devrait donc être un impératif pour la croissance dans l'équité.

### **4. Aspects démographiques**

39. La fécondité élevée va généralement de pair avec la pauvreté. Elle a en outre des incidences néfastes sur la croissance économique, dans la mesure où elle accroît les taux de dépendance, ce qui conduit souvent à la baisse du niveau de l'épargne et de l'investissement. Les politiques de régulation des naissances devraient également prendre en compte les services publics ou subventionnés de planification familiale, l'amélioration de l'éducation des femmes et des soins de santé de l'enfant. Il faut à la fois augmenter les ressources financières consacrées à ces objectifs et améliorer l'efficacité des systèmes de prestation.

### **5. Petites et moyennes entreprises**

40. Les petites et moyennes entreprises offrent plusieurs avantages par rapport aux grandes : elles permettent en effet de créer plus d'emplois (notamment féminins), de réduire les coûts de production et de faire davantage appel aux ressources locales. Mais elles sont déficientes à plusieurs égards, ce qui ne peut pas être corrigé sans un appui visant à renforcer les liens entre petites et grandes entreprises (on pense, par exemple, au recours à la sous-traitance), à faciliter la moder-



nisation et l'amélioration technologique, et à former les entrepreneurs et les cadres, et sans incitations liées à des échéances précises et à des critères de performance adaptés.

## **6. Programmes ciblés**

41. Il faut élaborer des programmes ciblés de dépaupérisation, en particulier pour améliorer la situation de ceux qui ne peuvent pas bénéficier des politiques générales traitées ci-dessus. Certains programmes (par exemple, la Banque Grameen au Bangladesh) ont eu un succès prodigieux. Toutefois, d'une manière générale, la conception et l'exécution de ces programmes requièrent des améliorations sensibles : mieux cibler les bénéficiaires, veiller à faire participer les pauvres à l'élaboration, à l'exécution, à la surveillance et à l'évaluation des projets et coordonner plus étroitement les multiples programmes mis en oeuvre par des organismes publics et des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

## **7. Gestion des crises à court terme**

42. Des crises temporaires peuvent avoir de graves conséquences pour les groupes à faible revenu. Ces crises peuvent tenir à des facteurs naturels (inondations, sécheresses, etc.), à des chocs externes (la perte soudaine de parts de marché à l'exportation pour tel ou tel produit, avec fermeture d'entreprises et chômage, par exemple), ou à des restructurations internes majeures (grand programme de privatisation par exemple). Les gouvernements doivent être prêts à faire face à de telles crises, par divers moyens : transferts de liquidité, secours en nature, programmes de travaux publics, et appui à l'emploi indépendant.

---